



Commune mixte de Valbirse

Bévilard, le 13 février 2017

Rectification du point 4 de l'ordre du jour

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous convoquons à la prochaine séance du Conseil général qui se déroulera le

**lundi 6 mars 2017 à 19h00,
à la salle communale de Malleray.**

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2016
3. Déclaration de principe des groupes (art. 37)
4. Approuver un crédit d'engagement de fr. 1'490'000.00 (*auparavant fr. 1'155'600.00*) pour l'assainissement des conduites à la Lignière, au Lion d'Or et à la rue du Pont
5. Approuver un crédit d'engagement de fr. 336'960.00 pour l'assainissement des conduites à la rue du Botat et des Vannes
6. Approuver un crédit d'engagement de fr. 386'000.00 pour la mise à jour des infrastructures informatiques
7. Réponse au postulat 2015 / 01 du PBD-UDC « infrastructures dédiées aux manifestations publiques et aux activités sportives »
8. Développement de la motion 2016 / 01 du PS et sympathisants « créer les conditions-cadres pour une planification optimale des infrastructures d'accueil, d'encadrement et d'éducation dédiées à l'enfance »
9. Réponse à la question écrite 2016 / 01 du PS et sympathisants « budget informatique communal important »
10. Rapport de la Commission de gestion et de surveillance
11. Rapport de la Commission scolaire
12. Informations du Conseil communal
13. Informations du Président du Conseil général (art. 26, 28, 30, 32)
14. Questions orales

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL